



Construction abusive du voisin

Par **lhavande**, le **01/04/2010** à **16:44**

Bonjour, Mon voisin à il y a 6 mois environ, abattu sa maison sauf 4 piliers de soutien, et a tout reconstruit. Mais il vient en plus de construire un garage avec une terrasse dessus, qui est collé à mon terrain et la terrasse regarde chez moi. Verification faite à la mairie, aucun garage nio terrasse ne figure sur le permis de construire. Que faire? Merci de vos conseils

Par **elydaric**, le **02/04/2010** à **19:47**

Bonjour, Vous devez saisir votre mairie pour qu'elle prenne en charge ce dossier pour mettre en demeure le propriétaire de déposer un permis de construire pour régulariser sa construction ou de la détruire si elle n'est pas conforme aux dispositions du PLU.